

SARANDO (2ème édition)

Randonnée VTT le 24 juin 2017

Nature et modalités d'organisation

L'organisation de la manifestation est assurée par la section USM Saran VTT qui mobilise ses bénévoles et licenciés du club. La randonnée «Sarando» prévoit de faire découvrir la pratique du VTT mais aussi, l'environnement boisé de la région d'Orléans à des cyclistes amateurs ou avertis. Le choix des parcours a été fait en fonction de ces deux niveaux de pratique. Les voies ou chemins empruntés sont successivement sur des voies publiques ou privées.

Quatre circuits ont été tracés: 18, 26, 48, 60 km. Ils sont élaborés à partir de l'assemblage de boucles définies dans les plans annexés à ce dossier.

Circuit 18 km: B1

Circuit 26 km: B2

Circuit 48 km: B2 + B3

Circuit 60 km: B2 + B3 + B1 (en dehors de la jonction le long de la rue de la motte Pétrée)

Points de rassemblement ou de contrôle

Les lieux de rassemblement ont été identifiés pour:

-Les inscriptions (entre 13 h et 15H), le départ, l'arrivée au local mécanique 170 rue du chêne vert, SARAN

-les ravitaillements:

*circuit 26 km: Etang de la Retrève

*circuit 48 km: route forestière de la renaissance (St Lyé la forêt) et Etang de la Retrève,

*circuit 60 km: route forestière de la renaissance (st Lyé la forêt), Etang de la Retrève, et local VTT Saran.

A l'arrivée, les participants auront accès à un ravitaillement.

Sécurité – protection des participants

Dans le traçage de ses quatre parcours, l'USM Saran VTT a limité, au maximum, les traversées d'axes routiers importants et très fréquentés.

Les circuits sont principalement constitués de chemins forestiers. Toutefois en zone urbaine ou péri-urbaine, et pour rejoindre ces chemins, les participants devront emprunter ou traverser des voies de circulation.

Pour chacune de ces zones, l'USM Saran VTT mettra en place une signalétique spécifique (panneaux), une présence physique de bénévoles, voire la police municipale de Saran au rond-point de la Tuilerie. Avant de rejoindre les chemins forestiers, les participants emprunteront les pistes cyclables dès que cela sera possible. De même, la traversée de la RD2020 à Cercottes et de la D97 se fera par des passages sous terrains.

En plus de la mise place de balise le long des parcours, chaque participant disposera d'un plan du parcours sur lequel il est inscrit (disponible sur le site de l'USM SARAN VTT).

Des bénévoles secouristes de l'USM Saran VTT seront présents sur chaque parcours.

A l'inscription chacun s'engagera à respecter les règles du Code de la Route.

L'organisation de la Sarando aura été signalée à l'Office National des Forêts, aux services concernés des communes de Saran, Cercottes, Chanteau et Saint Lyé le Forêt, Bougy Lez Neuville, Saint Jean de la Ruelle et Ingré ainsi qu'aux services de secours SDIS.

La manifestation est couverte par la SMACL Assurances de l'USM SARAN.